

Mairie d'**AUVERS SAINT GEORGES**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du samedi 27 mars 2021**

---

**Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie le 27 mars 2021 à 9 heures, sous la présidence de Monsieur MEUNIER Denis, Maire.**

**Étaient présents : M. MEUNIER, Mme MILLET, M. RECOULES, Mme RIFFET, M. FAUGERE, Mme SARZAUD, M. GARDON, M. BERTAUD, Mme PIONNEAU, M. ELY, Mme MOISAN, Mme LAVOINE, Mme BARTH, M. HENTGEN.**

**Absents excusés : M. EVRA.**

**Madame RIFFET a été élue secrétaire.**

**Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil municipal du 17 octobre 2020, lequel n'apporte pas d'observations.**

Monsieur le maire demande la possibilité d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant la motion sur St Hilaire. Ajout du point accepté à l'unanimité.

Un débat se fait avant le conseil concernant la tenue des commissions de travail. Plusieurs élus trouvent dommage que la commission des finances ne se soit pas réunie formellement avant la présentation du budget.

Les réunions de travail du samedi ne conviennent pas à tous, car tous les élus ne sont pas forcément présents, et il est donc décidé de remettre en place les commissions de travail.

La convocation de ces commissions doit se faire par le secrétariat de mairie.

### **I. Budget Commune.**

#### **I. 1 Compte de gestion 2020**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

Fonctionnement :                   - Dépenses : 512 311.63€  
  - Recettes : 700 881.99€

Investissement :                   - Dépenses : 465 615.46€  
  - Recettes : 546 139.90€

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve avec 13 voix pour et 1 abstention le compte de gestion présenté.

#### **I. 2 Compte administratif 2020**

Madame MILLET présente le compte administratif de l'exercice 2020 conforme au compte de gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve avec 10 voix pour et 4 abstentions le compte administratif présenté.

#### **I. 3 Affectation du résultat de fonctionnement 2020**

L'examen des comptes administratif et de gestion faisant apparaître un résultat de fonctionnement de 265 960.66€, il est proposé d'affecter 82 103.92€ au compte 1068 du budget 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve avec 13 voix pour et 1 abstention l'affectation du résultat proposée.

#### **I. 4 Budget primitif 2021**

Monsieur le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

Fonctionnement : Dépenses et recettes : 814 606.74 €  
Investissement : Dépenses et recettes : 892 592.19 €

Le budget Investissement inclut :

- la restauration du corps du garde accompagnée par le PNR au titre de la restauration du patrimoine
- l'aménagement du Pré Joly inscrit dans le cadre des aménagements accompagnés par le PNR au titre des espaces publics intergénérationnels

Il est précisé que l'approbation du budget vaut approbation des taux de fiscalité de la commune identiques à l'année 2020, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11.00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,59 %

Dans le cadre de la refonte de la fiscalité locale et conformément à la loi de finances pour 2020, pour les impositions établies au titre de 2021, le taux de taxe d'habitation est celui appliqué en 2019, soit 9,68%.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve avec 13 voix pour et 1 abstention le budget primitif proposé.

## **II. Modification du règlement intérieur du conseil municipal**

Monsieur le Maire fait part des observations des services de la Préfecture de l'Essonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité le règlement intérieur du conseil municipal.

## **III. Droit de péremption parcelles ZB67+226 - F68+228 - G157+158+159**

Monsieur le Maire explique que le service des domaines a demandé à la mairie si elle souhaitait faire péremption sur ces parcelles en déshérence.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité l'exercice du droit de péremption sur les parcelles.

## **IV. Modification des statuts de la CCEJR**

Monsieur le Maire explique que suite au changement d'adresse du siège de la CCEJR, il est nécessaire de modifier les statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité la modification des statuts de la CCEJR.

## **V. Modification des statuts du SIARJA**

Suite à l'adhésion de la commune de Villeconin au SIARJA, il est nécessaire de modifier les statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIARJA.

## **VI. Rapport d'activités 2019 de la CCEJR**

Monsieur le Maire fait part du rapport d'activités 2019 de la CCEJR.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2019.

## **VII. Renouvellement des conventions de mutualisations d'une police intercommunale**

Monsieur le Maire expose que les conventions doivent être renouvelées chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité le renouvellement des conventions.

## **VIII. Désignation d'un correspondant défense**

Monsieur RECOULES se propose d'être le correspondant Défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité cette proposition.

## **IX. Motion de soutien à la commune de St Hilaire**

La commune d'Auvers St Georges souhaite apporter son soutien à la commune de St Hilaire dans son action contre le projet de déversement des terres issues des travaux du GRAND PARIS.

Après avoir pris connaissance du texte de la motion, celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise qu'une manifestation contre ce projet est prévue le 2 mai et invite le conseil à y être présent.

**L'ordre du jour de la séance étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30.**